

DURÉE
(7 heures)
Dates
(Voir catalogue)

CODE DES MARCHES PUBLICS

Objectifs

Connaître les dispositions essentielles du Code des marchés publics.

Évaluer les contraintes et les marges de manœuvre de la réglementation des marchés publics.

Savoir situer ses fonctions sein du cycle de l'achat public à la lueur des derniers textes.

Public/pré-requis

Services administratifs en charge des dossiers de candidature

Direction des services juridiques

Directions administratives et financières

Services commerciaux responsables des marchés de l'état et des collectivités territoriales

Méthodes et supports pédagogiques

Alternance d'apport théorique et de mise en situation pratique

Qualification des intervenants

Formateur expert dans ce domaine de compétences

Modalités d'Organisation – d'Évaluation

Formation présente

Évaluation en fin de formation :

- Questionnaire de satisfaction

- Évaluation de l'atteinte des objectifs par le formateur ;
(Quizz, mini études de cas)

Validation : Attestation de stage

Effectif

Min 3 / Maxi 12 participants

Lieu

CCIM-FORMATION

ZI Manhity

97232 Lamentin

Intervenant

CCIM-FORMATION

PROGRAMME

Introduction : la réforme du Code des Marchés publics

Préparer les marchés

La définition des besoins

L'allotissement des prestations

La préparation du dossier de consultation : RC, CCAP, CCTP, choix du CCAG

Le choix de la forme du marché : ordinaire, à bons de commandes, à tranches conditionnelles, accords-cadres

Choisir la procédure de passation des marchés

L'évaluation des seuils de publicité

Les différents modes de passation : marchés en procédure adaptée, appels d'offre, marchés négociés, dialogue compétitif

Les formalités à respecter : délais, publicité, commission d'appel d'offres

Les modalités de réception des offres

Choisir le titulaire du marché

La sélection des candidats

Le choix des offres : les critères de jugement et leur pondération

Le rapport de présentation du marché

Attribuer le marché

Le rôle du signataire et de la commission d'appel d'offres

L'information des candidats éliminés

La motivation du rejet des candidatures et des offres

La notification du marché

Exécuter le marché

Le règlement financier du marché : avances, acomptes et solde.

Ce contrôle du comptable : la certification du service fait

Les délais de paiement

Les recours et les sanctions

Renseignements et Inscriptions :
CCIM-FORMATION
Tél : 0596 42 78 78 - Fax : 0596 50 19 05
E-mail : formation@martinique.cci.fr

COÛT

1110 €